

% Angles d'Attac

association pour une taxation des
transactions financières pour l'aide
aux citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information mensuel
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève – www.suisse.attac.org

Numéro 46 – novembre 07

>>> SOMMAIRE >>>

Editorial: loin des projecteurs - p1

Attac France: un nouveau départ- p2

Agendas: p2+4+6

La lutte des maçons est aussi la nôtre - p3

Électrochocs au National : loi sur l'usage de la contrainte - p4

« Tirer pour tuer »: comment penser l'action policière - p5

Mobilisation contre le WEF, c'est parti! - p6

Des coïncidences ou comment faire taire un militant? - p7

Nouvelles de la commission fiscalité - p8

Le Conseil national se moque de la justice fiscale ! - p8

Politique fiscale pour une régression sociale annoncée - p9

Peut-on privatiser l'eau en Suisse - p10

Impressum - p10

Quels défis pour les mouvements
altermondialistes ? - p11

Annonces diverses - p12

>>> Editorial: Loin des projecteurs >>>

Entre le résultat des élections et les manifestations qui les ont précédées, l'actualité médiatique d'octobre a été riche et largement couverte par les médias dominants. Nous sommes rapidement revenus sur notre site (suisse.attac.org) sur les manifestations, et nous y reviendrons plus longuement à tête reposée au prochain numéro, ainsi que sur les résultats des élections. Néanmoins un élément primordial à apporter à la réflexion est proposé dans ces pages : l'analyse du vote de la loi sur l'usage de la contrainte.

Nous faisons le choix dans ce numéro de nous pencher sur une actualité qui, à notre sens, est tout aussi importante, voire plus. L'actualité des mouvements sociaux dont nous faisons partie. Ainsi, au niveau international, le feuilleton « Nestlé et l'eau au Brésil » continue et la multinationale ne change décidément pas de méthode [1].

Au niveau national, la politique des caisses vides bat son plein, et la rengaine « les caisses de l'état sont vi-

des », qui sert à démanteler les prestations sociales, nous est resservie à toutes les sauces, alors que la réforme de l'imposition des entreprises (qui ne profite, rappelons-le, qu'aux actionnaires ayant plus de 10% des actions d'une société, en baissant scandaleusement leurs impôts) va encore diminuer les recettes de l'Etat de plusieurs milliards par an. Le choix de la campagne pour une justice fiscale [2] comme campagne prioritaire d'attac suisse montre toute sa pertinence ! Toujours en Suisse, le démantèlement social se situe autant dans le privé que dans le public, et vous trouverez un article appelant à la solidarité avec le secteur de la construction, que ses dirigeants essaient de laisser sans Convention collective...

Nous vous souhaitons bonne lecture !

Notes :

[1] Nous ferons le lien avec la situation locale en Suisse, à travers une conférence à Lausanne : voir l'annonce dans ce numéro

[2] dont vous trouverez ici l'actualité



>>> AGENDA >>>

> National >

Samedi 3 novembre, 13h

Coordination nationale, restaurant Casa d'Italia, Berne.

Samedi 7 novembre, 13h30

Commission féministe,
Pôle Sud, av. J.-J. Mercier 3, Lausanne-FLon.

> Genève >

Mardi 30 octobre, 20h

Discussion sur le rôle d'attac et bilan des 10 ans d'attac suisse, Maison des Associations, rue des Savoises 15, Genève.

Lundi 5 novembre, 19h

Café mondialisation sur la crise financière des subprime aux USA, Café Gervaise, Boulevard James Fazy 4b, Genève.

Mardi 13 novembre, 20h

Comité d'attac Genève, Maison des Associations, Rue des Savoises 15, Genève.

Permis d'évader

Quelques règles du jeu de la fiscalité suisse



Ce DVD, produit en 2007 par Attac suisse, présente le monde de la finance et de la fiscalité sous un angle accessible à tout le monde.

Réalisation: Vania Jaikin. Durée 37 minutes.
Prix indicatif: 10 francs
A commander à Attac Suisse, rue des Savoises 15, CH-1205 Genève

>>> Attac France : Un nouveau départ >>>

Faisant suite aux informations parues il y a quelques mois dans ce bulletin sur une situation de crise à Attac France, nous publions ici des nouvelles plutôt positives et rassurantes, suite à la dernière assemblée générale française.

A Lyon les 13 et 14 octobre 2007 s'est tenue l'assemblée générale d'Attac France. Environ 300 adhérents s'y sont retrouvés dans une atmosphère chaleureuse et constructive.

Les résultats des votes sur le rapport d'activité (80% de votes pour, 12% contre et 8% d'absentions) constituent un signe clair et positif pour la poursuite de la relance de l'association. La réussite de l'Université d'été, au mois d'août dernier, a marqué un retour de l'association. Puis les résultats renforçant la responsabilité du Conseil d'administration, ainsi que de l'ensemble des composantes de l'association, ont redonné à Attac France tout son poids. Ceci la place au cœur des résistances au néolibéralisme et de la construction d'alternatives, que ce soit au niveau local, avec ses 220 comités locaux, ou aux niveaux européen et international, avec les Attac d'Europe et du monde.

Poursuivant la relance de l'activité d'Attac France, une priorité sera accordée au développement des commissions et à leur contribution aux campagnes de l'association. Une attention particulière sera portée aux synergies

entre Conseil d'administration, Conseil scientifique, fondateurs, comités locaux et adhérents. Une autre priorité sera la relance de l'ensemble des comités locaux : ils sont l'indispensable lieu d'où Attac déploie son activité d'éducation populaire tournée vers l'action. Enfin, conformément à la résolution « favoriser l'accès aux travaux d'Attac », le Conseil d'administration a entamé, dès sa réunion du 14 octobre, une réflexion sur l'ouverture d'un chantier couvrant et articulant activités culturelles, de formation et de communication. Quant aux résolutions « eau », « média » et « Afrique », elles seront mises en œuvre par les commissions ou groupes de travail du même nom. Elles seront aussi traitées plus largement et de façon transversale par l'ensemble des commissions, en relation avec le Conseil d'administration. L'ensemble des adhérents et des comités locaux est invité à y contribuer.

Le vote sur le rapport d'activité conforte enfin le choix du Comité d'administration de structurer l'activité de l'association autour de trois campagnes prioritaires : 1) l'autre Europe que nous voulons et donc le développement des Attac d'Europe, de leur expression et de leur corpus communs ; 2) la question écologique en lien avec la question sociale ; 3) la solidarité face aux inégalités.

Marc Delepouve (Attac France, adaptation d'un article paru dans Lignes d'ATTAC)



>>> La lutte des maçons est aussi la nôtre! >>>

Sous la pluie, la neige ou par temps de canicule, les maçons sont toujours là. Soumis à des rythmes infernaux, risquant à tout moment l'accident de travail ou la maladie professionnelle, ce sont eux qui construisent nos maisons et écoles, nos routes et hôpitaux. Or, depuis le 1er octobre, ils n'ont plus de convention collective de travail, les patrons de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) l'ayant dénoncée. Mais les maçons résistent : les mouvements de grève impressionnants de ce mois d'octobre ouvrent une mobilisation peu habituelle dans le pays de la paix du travail.

Avec la dénonciation de la Convention nationale du gros œuvre (CN), les travailleurs de la construction ont d'un coup perdu un nombre important d'acquis sociaux pour lesquels ils s'étaient battus au fil des 70 dernières années. Soumis à une pénibilité de travail particulièrement importante, les travailleurs de cette branche historiquement combative avaient ainsi obtenu le droit à un 13e salaire pour tous en 1977, le droit à quatre semaines de vacances en 1978 et la retraite anticipée dès 60 ans en 2003, ainsi que des salaires minima relativement élevés et une assurance perte de gain garantissant un revenu en cas de maladie durant 720 jours. De surcroît, la CN réglait également les horaires de travail : dans un marché du travail de plus en plus soumis aux exigences patronales d'une flexibilité sans limites, les syndicats gardaient un certain contrôle sur les calendriers des chantiers.

Et c'est précisément en mettant en avant le « besoin de plus de flexibilité » que la SSE a décidé de rompre avec la CN. En réalité, c'est l'ensemble des mesures qui réglaient les conditions de travail des maçons qui étaient visées, la CN ayant été un des derniers bastions contre la précarité rampante. A l'heure de la libre-

circulation, c'est ainsi une concurrence de tous contre tous qui s'instaure, avec l'objectif patronal de baisser massivement les coûts salariaux des maçons.

C'est pour cette raison que l'attaque que subissent aujourd'hui les maçons concerne en réalité l'ensemble des travailleurs en Suisse. Les conventions collectives ont été présentées comme le rempart principal durant la campagne de votation pour les mesures d'accompagnement contre le risque de dumping social et salarial qui aurait pu découler de l'ouverture des frontières. Or, non seulement les rapports des contrôleurs paritaires – qui sont censés contrôler l'application des conditions de travail conventionnelles par toutes les entreprises actives sur le sol suisse – démontraient année après année que près d'un quart des entreprises de la construction payaient des salaires inférieurs aux minima obligatoires. Mais surtout, avec la fin de la CN, les contrôles ne se feront tout simplement plus, et des salaires de misère seront tout à fait légaux. D'ores et déjà, des patrons dans d'autres branches menacent de suivre l'exemple des patrons du

bâtiment et de dénoncer les conventions existantes.

L'offensive patronale concerne l'ensemble des salariés pour une autre raison aussi. Le président de la SSE l'a déclaré publiquement à plusieurs reprises : les patrons ne sont pas défavorables à reprendre des négociations pour conclure une nouvelle convention. Mais pour cela, ils exigent un changement radical du comportement des syndicats qui doivent « cesser de défendre les intérêts des travailleurs uniquement » ! En d'autres mots : avec la dénonciation de la CN est visé aussi une des dernières traditions syndicales combattives en Suisse, celle des maçons, qui sont aujourd'hui principalement organisés dans le plus grand syndicat du pays, Unia. Mais les maçons n'ont pas tardé à riposter. En juin de cette année déjà, quelques semaines seulement après l'annonce patronale de dénoncer la CN, les maçons de Genève (où 85% des travailleurs du gros œuvre sont syndiqués) sont descendus dans les rues, ouvrant ainsi un cycle de luttes que ce pays n'a plus vu depuis longtemps. En effet, la mobilisation syndicale se présente

plutôt en bonne forme. En septembre, 17'000 travailleurs ont manifesté à Zurich, et dès le début d'octobre, les maçons se sont croisés les bras à plusieurs reprises : des grèves ont ainsi eu lieu sur le plus grand chantier d'Europe, le AlpTransit à Faido, Amsteg et Sedrun, et le 15 octobre 4'300 des 4'800 maçons genevois ont arrêté le travail, le même jour que leurs collègues de Berne et Neuchâtel. Et le mouvement est loin d'être terminé : tant que la SSE ne se décide pas de revenir à la table de négociations sans conditions préalables, les maçons continueront à lutter. Ainsi la date du 1er novembre est déjà retenue pour une grève à Zurich, et pour Genève, les travailleurs de la construction ont déjà voté deux jours de grève. Autant dire que leur lutte est la lutte de tous les salariés de ce pays : non seulement, ils ont besoin d'un large soutien populaire ; mais surtout aussi d'une détermination partagée dans d'autres branches pour défendre ensemble nos conditions de travail.

Contact pour le comité de soutien genevois des maçons :
Dario.Chiaradonna(at)unia.ch



>>> AGENDA >>>

> Vaud >

Vendredi 2 novembre, 18h15

Vernissage de « Permis d'évader », un film d'attac sur la fiscalité. Projection du film en présence de la réalisatrice, suivie d'une discussion et d'un apéro, Le Cazard, rue Pré-du-Marché 15, Lausanne.

Mardi 6 novembre, 20h

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon. Une occasion pour chacun-e de suivre et participer aux campagnes d'attac vaud. Présentation de projets, discussion, partage d'idées.

Mercredi 14 novembre, 20h

Conférence-débat animée par le groupe Mondialisation et Multinationales : « Peut-on privatiser l'eau en Suisse ? », avec H. Burnier et G. Labarthes, Buffet de la gare de Lausanne (Grand Salon). Entrée libre.

Mardi 20 novembre, 20h

Réunion du groupe Mondialisation et Multinationales, Librairie Basta, rue du Petit-Rocher 4, Lausanne-Chauderon.

Jeudi 22 novembre, 19h15

Réunion du nouveau groupe Médias. Laissez jouer votre créativité et sens de l'actualité en rejoignant le tout nouveau groupe, dont le but est de rendre les campagnes d'attac plus accessibles sur le plan local, par des outils audio-vidéo-journalistiques. Librairie Basta, rue du Petit-Rocher 4, Lausanne Chauderon

Mardi 4 décembre, 20h

Rencontre mensuelle, Pôle Sud, Av. J-J Mercier 3, Lausanne-Flon.

Mardi 11 décembre, 20h

Assemblée générale, Pôle Sud, salle Aïda (rez-de-ch.), Av. J-J Mercier 3 Lausanne-Flon.

24 et 25 novembre à Vevey:

Rencontre de la codap

La CODAP, Centre de conseil et d'appui pour les jeunes en matière des droits fondamentaux, vous invite à sa rencontre annuelle centrée sur les stratégies d'action des jeunes militant-e-s. Y seront abordés la thématique du fonctionnement d'un groupe, les droits des militant-e-s, la motivation des militant-e-s, ainsi que le fonctionnement d'une association. Le week-end aura lieu les 24 et 25 novembre à Vevey.

Pour plus d'information : www.codap.org ou 022 735 93 94

>>> Électrochocs au National

Le 3 octobre 2007, le National a adopté, par 96 voix contre 60, la loi sur l'usage de la contrainte. Cette loi vise à renforcer les moyens utilisés, au plan fédéral, par les agents chargés de l'exécution des renvois d'étrangers. Les pistolets à électrochocs, l'utilisation de chiens de service ainsi que les menottes aux mains et aux pieds pourront être utilisés par la police, même sur des mineurs.

Quelques jours plus tard, les médias dominants ont désigné les participants à la manifestation contre le racisme de l'UDC du 6 octobre sous la terminologie d'« extrémistes de gauche ». De là, au glissement vers des associations d'idées aussi fallacieuses que spectaculaires, il n'y avait qu'un pas. N'y a-t-il que des « extrémistes » pour vouloir exprimer, avant tout pacifiquement, leur refus au vent de violence que souffle l'UDC sur la population étrangère de Suisse ? Bien évidemment non, et il y a déjà là une association d'idée qui, à force d'être insinuée, pourrait bien entrer dans les têtes et finir par légitimer l'usage de la contrainte sur tout manifestant ! Surexposer les actes isolés de vandalisme qui ont, bien misérablement, noirci la journée du 6 octobre détourne, subrepticement, l'attention des raisons légitimes à manifester. Mais jusqu'ici tout va bien...

Remontons trois jours plus tôt et arrêtons-nous quelques instants sur ce qui a occupé les conseillers nationaux le 3 octobre dernier : renforcer la loi sur l'usage de la contrainte (LusC). Cette nouvelle loi a pour objectif de régler, au niveau fédéral, l'action des agents chargés d'exécuter les renvois ou d'effectuer des transports de personnes. Cette loi s'applique tout d'abord dans « les domaines du droit d'asile et du droit des étrangers » (art. 1a), c'est-à-dire à des personnes soumises au droit administratif et dont l'unique délit est de séjourner de manière illégale sur le territoire suisse. Le souci de débattre de ce type de normes était tout à fait légitime

et il comblait une lacune qui avait permis des dérives, avec la mort par asphyxie, en 1999 et en 2001, de deux jeunes étrangers qui refusaient d'être expulsés. L'un parce qu'il avait une bande adhésive collée sur la bouche pour l'empêcher de crier, l'autre parce que des policiers l'avaient plaqué au sol, les mains attachées dans le dos. Malheureusement, les dérapages que cette loi devait empêcher vont trouver en elle une fenêtre par laquelle se déployer.

Par 75 voix contre 67, le National a voté en faveur de l'article 8 sur l'usage de pistolets à électrochocs (tasers) comme instruments de contrainte policière. Seulement neuf parlementaires de droite se sont ralliés au vote de la gauche, qui a qualifié cette arme d'inhumaine. Les tasers sont responsables, selon Amnesty International, de 230 décès aux Etats-Unis et au Canada depuis 2001, dont 70 uniquement l'an dernier. Cette arme envoie une décharge de 50'000 volts provoquant une douleur telle que la victime en reste paralysée. Pour les femmes enceintes ou les personnes souffrant de problèmes cardiaques, elle est tout particulièrement dangereuse. Enfin, appliquée à la hauteur de la tête, le taser peut provoquer une perte de la vue ou porter atteinte au système nerveux. Pour l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), « l'usage des tasers s'apparente à des traitements inhumains au sens de la Convention contre la torture (art 1) » [1]. Notons que les appareils à électrochoc sont interdits d'utilisation sur le bétail (art. 15 de l'Ordonnance fédérale sur la protection des animaux).

Les débats du National ont été très polarisés. La gauche a proposé, en vain, un certain nombre d'amendements par lesquels elle a cherché à éviter que les étrangers ne puissent être menottés par les pieds, à empêcher les policiers d'utiliser des chiens de service et à interdire l'usage de la contrainte sur des enfants. L'utilisation des chiens de service comme

moyen auxiliaire à la contrainte policière est maintenu. Malgré la signature que la Suisse a apposée sur la Convention des droits de l'enfant, 82 voix contre 63 ont refusé la restriction de l'usage de la contrainte pour les mineurs, en arguant qu'elle aurait empêché l'expulsion de familles avec enfants ou l'intervention contre des mineurs délinquants.

Mais jusqu'ici tout va bien, puisque l'utilisation de médicaments pour calmer les récalcitrants, le recours à des casques intégraux ou des bâillons, susceptibles d'entraver les voies respiratoires ont été écartés et que Monsieur Hans Fehr (UDC zurichois) considère l'utilisation de l'arme à feu uniquement comme la solution finale [2]. Pourquoi fallait-il renforcer l'usage de la contrainte, alors que l'utilisation des matraques, des bâtons, des substances irritantes et les armes à feu apparaissaient largement suffisants ? Parce qu'il fallait des moyens plus efficaces pour appliquer la loi dans les cas de refoulement et parce qu'on prétend que les pistolets à électrochocs, notamment, présentent moins de danger que d'autres armes. Est-ce pour cette raison que les agents d'escorte seront plus facilement tentés de les utiliser ? Une telle responsabilité, qui comporte des risques graves pour la santé ou même la vie d'un individu, peut-elle être laissée à la subjectivité d'agents qui n'ont pratiquement pas d'espace pour penser leur pratique [3] ? (Voir l'encadré « Tirer pour tuer » : comment penser l'action policière)

Etant donné que le champ d'application de la LusC ne vise pas uniquement les personnes de nationalité étrangère mais aussi « tout transport de personnes soumises à une mesure restreignant leur liberté ordonnée par une autorité fédérale » (art. 1b), il y a un risque de voir ce genre de pratiques se généraliser. Le libéral genevois, Jacques-Simon Eggly, a voté en faveur des taser « non seulement parce qu'ils constituaient un moyen efficace

pour appliquer la loi dans les cas de refoulement, mais également dans des procédures policières ordinaires, "comme la répression de manifestations" » [4]. Enfin, cette loi s'applique « aux services privés qui exécutent des tâches pour le compte de ces autorités » (art. 1c). Alors que les agents de sécurité n'avaient le droit que d'interpellé les gens ou de les remettre à la police, cette loi permettra de leur confier la charge des personnes à expulser. Sur ce sujet, le désormais ex-conseiller national, Pierre Vanek a déclaré : « cette loi privatise explicitement l'usage de moyens inadmissibles ; quand elle dit que des particuliers à qui l'on déléguerait cette tâche peuvent les utiliser, c'est une violation complète de l'esprit du droit et une négation de ce "monopole

d'une violence légitime" par l'Etat (...) cette violence d'Etat-là n'est pas légitime, et en plus vous voulez pouvoir la déléguer, et vous voulez que les cantons puissent la déléguer à des particuliers, à des privés, qui feront ça contre rémunération et pour le profit » [5] Le dossier retourne au Conseil des Etats.

Mais jusqu'ici tout va presque bien, puisqu'il y a encore des voix, et pas seulement celles des ainsidits « extrémistes de gauche », pour dénoncer ces usages. L'Organisation mondiale contre la torture, Amnesty International, le Comité de l'ONU contre la torture, le Haut commissaire pour les droits de l'homme du Conseil européen mais aussi différents chefs de police on fait part de leurs in-

quiétudes. C'est la violence même de l'Etat qui est gravée dans cette loi. Celui-ci a des capacités d'agir la violence, de la cacher, de la sous-traiter et de lui accorder une immunité sans commune mesure avec les actes de vandalisme de groupes isolés.

Notes :

- [1] Communiqué de presse de l'OMCT, 3 octobre 2007
- [2] Emission « Forum » du 2 octobre 2007, RSR
- [3] Voir l'intervention de Yves Patrick Delachaux au Colloque International Hannah Arendt de 2007, <http://www.unil.ch/webdav/site/arendtsuisse2007/users/nferrari/public/Delachaux-resume.pdf>
- [4] Voir le Courrier du 4 octobre 2007
- [5] Pour une retranscription partielle de son intervention au Conseil National, voir Solidarités, N. 15, oct. 2007.

>>> « Tirer pour tuer » : comment penser l'action policière >>>

Courant mai 2007 s'est tenu à l'Université de Lausanne le Colloque International sur Hanna Arendt. Yves Patrick Delachaux, policier, pilote des réflexions éthiques, déontologiques et des droits de l'homme à la police genevoise y a proposé un atelier [1], dont le but était de réfléchir sur les moyens mis en oeuvre dans les corps de police pour penser la pratique et la culture policière. Dans le cadre de son mandat, il propose un jour de réflexion sur l'affaire Jean-Charles Menezes à des policiers genevois (patrouilleurs) qui ont de 15 à 18 ans de service.

Le 22 juillet 2005 à 10h05, dans la station de métro londonienne de Stockwell, les policiers de la brigade anti-terroriste britannique abattent Jean-Charles Menezes de sept balles dans la tête. Ce tragique événement survient suite aux attentats visant le réseau de transports londonien du 7 juillet et des attentats man-

qués du 21 juillet. Le mauvais jour, ce jeune homme d'origine brésilienne a franchi le pas de porte d'une maison qui était placée sous surveillance. En outre, il portait des vêtements et avait un comportement qui, en fonction de l'appréciation des policiers, furent étiquetés de « suspects ». La politique du « Tirer pour tuer » a autorisé les policiers à tuer J.-C. Menezes sans qu'il n'y ait ni enquêtes préliminaires, ni preuves d'un quelconque lien avec une organisation terroriste, sans lui laisser la moindre chance de se défendre. Et sans qu'il n'y ait, tel que demandé par la famille, une enquête visant à établir les circonstances qui ont autorisé les policiers à tirer sans sommation.

Yves Delachaux a demandé à ces policiers genevois de réfléchir sur ce cas et d'en extraire les points majeurs, en vue d'une discussion en lien avec leur pratique et les valeurs de l'Etat

de droit. Sur 23 participants, 18 n'ont pas été en mesure d'effectuer le travail demandé. Selon Monsieur Delachaux, pas une seule réflexion n'a été formulée, pas une seule manière de penser l'action n'ont été proposées, si ce n'est des dénonciations du type « ce n'est pas notre rôle de juger des collègues » ou une remarque telle que « Qu'est ce que foutait un brésilien à Londres ». Il conclut en disant « nous n'avons aucune malveillance envers ces praticiens genevois qui ont d'excellents états de service, nous constatons seulement qu'ils n'ont probablement jamais eu d'espaces pour aborder ce type de réflexions. Ils ne sont certainement pas « entraînés » à réfléchir aux protocoles qui leurs sont soumis ».

Notes :

- [1] Voir résumé de l'atelier à l'adresse <http://www.unil.ch/webdav/site/aren...>

>>> AGENDA >>>

> Neuchâtel >

Jeudi 29 novembre, 20h

Projection du film « Permis d'évader », produit par la commission fiscalité d'attac suisse et réalisé par Vania Jaikin, Salle RN02 de la faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel, Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel.

Mardi 4 décembre, 20h

Prochaine réunion du comité,
Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

> Fribourg >

Lundi 5 novembre, 20h

Soirée Bolivie, organisée par l'ITEL, soutien attac fribourg, Grange de Cormanon.

Vendredi 23 novembre, 19h30

Comité attac fribourg, Pivot.

> Valais >

Mercredi 7 décembre, 19h00

Assemblée générale d'attac valais, suivie d'un apéritif.
Espace Totem, rue du Loèche 23, Sion.

> Bienne >

Lundi 26 novembre, 19h00

Assemblée générale d'attac bienne
au restaurant Romand, chemin du Parc, Bienne

Elle sera suivie à 20h00 par une discussion et la diffusion du film "Permis d'évader" de 37 minutes produit par ATTAC en vue de la votation fédérale du 24 février 2008 sur la 2e réforme de l'imposition des entreprises, véritable cadeau fiscal aux plus riches. **Urs Stauffer**, intendant des impôts de la Ville de Bienne sera présent pour nous présenter concrètement le manque à gagner pour notre ville que représenterait une acceptation par le peuple de cette loi. Il sera accompagné de **Maurizio Coppola**, membre de la commission d'ATTAC Suisse chargée de la campagne en faveur du « non ».

>>> Mobilisation contre le WEF, c'est parti! >>>

Nous sommes des millions de femmes et d'hommes, d'organisations, de réseaux, de mouvements et syndicats de tous les coins de la planète, régions et villages, zones rurales et urbaines, de tous les peuples, de tous âges, cultures et croyances, unis par la ferme conviction que

Un autre monde est possible

Riches de nos diversités, de notre pluralisme, de nos alternatives et propositions, nous luttons contre le néolibéralisme, la guerre, la colonisation, le racisme et le patriarcat qui génèrent violence, exploitation, exclusions, pauvreté, faim, désastres écologiques et négations des droits humains.

Depuis de nombreuses années, nous résistons et construisons des processus innovants, de nouvelles cultures d'organisation et d'action allant du local au mondial. Ceci, en particulier, au travers du processus et de la Charte des principes du Forum social mondial dont est issu cet appel.

Conscients de la nécessité de construire notre propre calendrier de mobilisations et soutiens d'amplifier l'impact de ces milliers de formes d'expressions et de manifestations, nous engageons à renforcer la solidarité et les convergences entre nos luttes, nos campagnes, ainsi que la construction d'alternatives et d'alliances.

Le Forum social mondial appelle à organiser le 26 janvier 2008 une journée d'actions décentralisées. À cette occasion, différents mouvements de la société civile ont annoncé vouloir organiser des forums sociaux régionaux.

Depuis 8 ans maintenant et à l'occasion de la tenue du Forum économique de Davos (WEF), attac suisse organise une conférence internationale. Elle le fait en collaboration avec diverses associations citoyennes et syndicats, à Zurich, ville symbole du capitalisme financier, située à moins de 150 kilomètres de Davos et du WEF. Cette conférence s'appelle *l'Autre Davos*. Le Forum social mondial et *l'Autre Davos* sont très liés, non seulement par les buts d'analyses et de construction d'alternatives poursuivis, mais aussi par leur histoire. Rappelons que c'est lors de la première édition de *l'Autre Davos*, en l'an 2000, que l'idée d'organiser un Forum social mondial, l'année suivante à Porto-Alegre, est née.

L'Autre Davos est un événement important dans le paysage critique et intellectuel suisse et international et a acquis une grande crédibilité au cours des dernières années. Tant par les thématiques développées que par les oratrices invitées, cette journée d'action et de conférence a su gagner une réputation d'événement cohérent apportant des analyses et des alternatives radicales et sans compromis.

Le 26 janvier 2008, nous nous engageons à organiser une journée d'actions et une nouvelle édition de la conférence internationale de l'Autre Davos, dans le cadre de la journée mondiale de mobilisation et d'actions du Forum social mondial. Afin de renforcer le front de résistance aux politiques promues par le WEF et de donner une portée internationale à cette journée, nous vous invitons toutes et tous, à vous joindre à nous pour cette journée d'actions sur des thèmes et selon des modalités pratiques que chacun choisira.

The Other
L'Autre
Das Andere
L'Altro **Davos**

>>> Des coïncidences

ou comment faire taire un militant ? >>>

La lutte de Franklin Frederick contre Nestlé pour la préservation de l'eau au Brésil

Depuis des années, Franklin Frederick milite pour la préservation des eaux du parc de São Lourenço dans l'Etat du Minas Gerais au Brésil. Il a fondé le Mouvement des amis du Circuit des eaux [1] pour sensibiliser les gens à ce sujet. Cette lutte l'a amené plusieurs fois en Europe, et particulièrement en Suisse où se trouve le siège principal de Nestlé, pour participer à des forums, des discussions et des conférences [2]. Ce qu'il dénonce, c'est le pompage excessif des sources d'eau par Nestlé dans le parc de São Lourenço, ainsi que la déminéralisation de l'eau pour en faire de l'eau embouteillée *Pure Life*. Le Ministère public brésilien a déposé une plainte contre Nestlé concernant cette déminéralisation et la multinationale a finalement cessé le pompage en 2006. Aujourd'hui, M. Frederick et son mouvement demandent une expertise indépendante des dommages causés par Nestlé [3].

Nestlé a toujours refusé d'accorder un entretien sérieux à Franklin Frederick. Mais plusieurs indices montrent que l'entreprise observe de près ce militant dérangeant. En y regardant bien, on peut même se demander si certaines actions de Nestlé n'ont pas comme seul but de faire taire M. Frederick.

Revenons aux 29 et 30 octobre 2005, quand l'association *Multitwatch* organise une audience sur les activités de Nestlé en Colombie [4]. Dom Tomas Balduino, évêque brésilien assez réputé dans son pays, fait partie du conseil. Une deuxième partie de la manifestation est consacrée à différents ateliers thématiques, toujours en rapport avec les activités de Nestlé. M. Frederick est invité à exposer le cas de São Lourenço dans l'atelier sur l'eau.

Quelques jours avant cet événement, le 25 octobre, le ministère public de São Lourenço écrit une lettre à Nestlé Waters Brésil. La lettre entière porte sur Franklin Frederick et dénonce ses activités : "[...] Monsieur Franklin Frederick ne représente sous aucun aspect les habitant-e-s de São Lourenço dans leur vie sociale ou économique, puisqu'il n'est pas né dans la ville et ne participe pas à la vie de notre communauté locale. Contrairement à M. Franklin, Nestlé Waters Brésil joue un rôle fondamental dans la vie économique et sociale de São Lourenço, en contribuant fortement au progrès et développement durable de la ville. [...]".

Mars 2006. Franklin Frederick est invité à un séminaire sur l'eau en Grande-Bretagne, organisé par plusieurs ONG tel que *Action aid*, *Christian aid*, *Warn on Want* et *World development movement*. Ces ONG reçoivent, juste avant le séminaire, une lettre de la part de Nestlé UK dans laquelle on peut lire, entre autre : "Nous avons appris que votre organisation est l'une des co-sponsors d'une réunion organisée le 2 mars intitulée "Protéger le droit à l'eau" qui inclut comme orateur Franklin Frederick [...]. Nous vous envoyons comme information une lettre du maire de São Lourenço [...] ainsi qu'une étude sur São Lourenço faite par le bureau Veritas, une compagnie de recherches environnementales et sociales."

Le 26 janvier 2006, Nestlé fait le don d'une église à la communauté de São Lourenço. Le 27 janvier, une conférence appelée "L'eau : droit de propriété ou droit humain" a lieu à l'Open Forum à Davos. Parmi les invité-e-s se trouvent Peter Brabeck, le CEO de Nestlé, ainsi que Franklin Frederick. Ce dernier se désiste, mais on peut se demander ce qui se serait passé s'il avait été présent : M. Brabeck aurait-il avancé ce don comme "preuve" de la bonne conduite de Nestlé à São Lourenço ?



Toutefois, plusieurs personnes et organisations de São Lourenço ne sont pas vraiment d'accord avec les louanges de leur maire à propos de Nestlé. Ainsi s'adresse M. Fr. Diamantino P. de Carvalho, évêque du diocèse de Campanha (dont fait partie le "Circuito das Águas") et ancien pasteur de la commune de São Lourenço, dans une lettre du 26 avril 2007 à l'ONG *Alliance Sud* en Suisse : "l'entreprise Nestlé s'est peu occupée de la conservation de l'environnement de la commune." Il précise qu'à sa connaissance, Nestlé n'a jamais participé à des actions sociales en faveur de la ville. En se référant à la lettre du maire dont il avait connaissance, l'évêque ajoute que les actions mentionnées que Nestlé aurait entreprises pour un développement durable sont de la pure "propagande". Il souligne aussi que ce que M. Frederick défendait est exactement ce que défendait le Ministère public brésilien. En ce qui concerne l'église "offerte" par Nestlé, celle-ci appartient à l'Eglise catholique depuis 1903.

Le 2 mai 2007, l'"associação Terra das Aguas Viva São Lourenço" s'adresse aussi à *Alliance Sud* pour donner son point de vue sur les activités de Nestlé dans leur région. Cette association fait porter à Nestlé la responsabilité de la chute du tourisme, leur principale activité économique. Elle se dit en désaccord avec le maire qui vante dans sa lettre les programmes de Nestlé. Selon cette ONG, les programmes "100% qualidade de vida" ou "Nutrir"

ne fonctionnaient que précairement, sont complètement hors service aujourd'hui et n'ont quasiment rien apporté au développement de la région. Cette lettre est soutenue par la signature des groupes suivants : syndicat des hôtels, restaurants et bars de São Lourenço mouvement « Réveille-toi São Lourenço » association commerciale et industrielle de São Lourenço Chambre des directeurs logistiques de São Lourenço.

On peut se demander ce qui est le plus représentatif d'une région : le point de vue d'un maire ou celui de tant d'organisations différentes ? En outre, on ne voit pas bien quel serait l'intérêt personnel, pour un simple citoyen comme Franklin Frederick, à dépenser tant d'énergie pour préserver l'eau précieuse d'un parc ! Par contre, on devine aisément quel profit peut tirer Nestlé de l'exploitation de l'eau de São Lourenço. On imagine bien également pourquoi la multinationale cherche à discréditer ce citoyen dérangeant, par tous les moyens...

Notes :

[1] <http://www.circuitodasaguas.org>

[2] Pour en citer juste quelques-uns : Le Forum Nestlé en 2004, le Forum Social Suisse en 2004 ou *Multitwatch* en 2005.

[3] Voir : "Dégâts des eaux au Brésil. Nestlé refuse l'expertise", *Le Courrier*, 21 juillet 2007.

[4] www.multitwatch.ch

Nouvelles de la commission fiscalité

Grâce au soutien de quelques militant-e-s motivé-e-s, la campagne fiscalité a pris de la vitesse.

Le concept

Bien que les thématiques de la fiscalité et des marchés financiers internationaux puissent apparaître rébarbatives, on essaie de les présenter d'une manière digeste, en faisant des propositions politiques concrètes et en participant aux débats actuels. Ainsi, on se prononce clairement contre les concepts de compétition fiscale et des paradis fiscaux.

L'actualité politique va se centrer autour de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises qui sera votée le 24 février 2008. On tente de contribuer au combat contre cette réforme en l'insérant dans une logique plus large qui développe notre argumentation pour une justice fiscale.

Le matériel

- Le livre **'Kassenkampf – Argumente gegen die leere Staatskasse'** est une base importante pour comprendre nos revendications. Il sera également disponible en français en début de l'année prochaine.
- Le film **'Permis d'évader'**. Ce film offre une vision à la fois ludique et instructive de nos thématiques. La réalisatrice rapporte des faits au moyen d'animations amusantes dans une forme simple et accessible à tous. Plusieurs interviews enrichissent le film aussi bien pour le spécialiste que pour le novice en la matière: par exemple celles de Sébastien Guex (Uni Lausanne), Gerold Bühler (économiesuisse) Fulvio Pelli (PRD), Andreas Missbach (Déclaration de Berne) et des militants d'ATTAC.
- La **brochure de 36 pages** essaie de faire comprendre les différents enjeux de la fiscalité suisse et internationale. Une bibliographie et un glossaire sont joints à la fin.
- Le **newsletter** et le **blog** sont deux nouveaux moyens importants pour se tenir au courant. Abonnez-vous à la newsletter sur : <http://www.schweiz.attac.org/-Newsletter,197-> et consultez et participez au blog sur : <http://steuergerechtigkeit.wordpress.com/>

Les activités

- Soirées de film et de discussion: *invitez-nous dans VOTRE commune!* Nous vous proposons de nous inviter chez vous, peu importe où en Suisse, peu importe que ce soit pour une grande conférence ou pour une petite soirée de discussion, pour des débats contradictoires ou pour une conférence: on vient volontiers vous parler de notre campagne et de son contenu. Si vous êtes intéressé-e-s, contactez-nous directement!
- Les actions de rue: chaque semaine, on veut être présent dans les rues d'au moins une ville suisse avec des masques, flyers, autocollants, etc, pour réaliser des actions amusantes. Aidez-nous à les mettre sur pied
- La campagne pour un **NON à la deuxième réforme de l'imposition des entreprises!** Toi, ton organisation, tes parents et tes enfants seront nécessaires pour gagner cette votation. Prenez contact avec nous et nous allons faire de notre mieux pour monter des groupes de campagne locaux et efficaces.

Commandez et contactez-nous:

steuerreferendum@attac.org

Attac fiscalité, rue des Savoises 15, 1205 Genève

>>> Le Conseil national se moque de la justice fiscale ! >>>

Communiqué de presse du 1er octobre

C'est avec indignation qu'Attac Suisse réagit aux débats ayant eu lieu hier au Conseil national. L'approbation de la motion de l'UDC visant à diminuer l'imposition sur les bénéfices des entreprises délésterait les caisses fédérales d'un montant de 3,7 milliards par année.

La majorité du Conseil a ainsi décidé de faciliter la soustraction fiscale, de favoriser une fois de plus les nantis et les grandes entreprises, d'accroître la concurrence fiscale internationale au détriment de la démocratie, des petites et moyennes entreprises, des consommateurs, des salariés et des pays en développement.

La Suisse est un des paradis fiscaux les plus attractifs au monde. Dans la course internationale au moins disant fiscal, elle se positionne en tête. A ce jour, certains cantons ont déjà pris le parti de baisser les impôts des entreprises à des niveaux aussi modiques qu'en Irlande ou que dans les nouveaux pays de l'Union européenne. Cela ne semble pas encore être suffisant, et la majorité bourgeoise du Parlement ne sera vraisemblablement satisfaite que lorsque l'imposition des entreprises, tout comme l'Etat, auront été réduit à peau de chagrin. Pour réaliser leur objectif, elles comptent sur les salarié-e-s, consommateurs et consommatrices sur lesquels reposera la lourde responsabilité de boucher l'inévitable trou. Les impôts régressifs, injustes et antisociaux (TVA, taxes, impôts à taux unique, primes de caisse maladie) se préparent déjà en coulisse.

Les cercles libéraux trahissent ainsi leurs propres idéaux. La concurrence fiscale entraîne inévitablement l'apparition de nouvelles niches fiscales et de nouveaux pays à basse imposi-

tion. *« Des milliards sont transférés dans ces paradis fiscaux, sans aucun lien avec des besoins en investissements productifs. Les marchés sont ainsi faussés et les forces productives d'autres pays sont coupés de leur besoins en capitaux »* lance Roman Kuenzler, un des responsables de la campagne fiscalité d'Attac Suisse. *« Les petites et moyennes entreprises, peu mobiles, sont perdantes; les nouvelles entreprises sont désavantagées face aux plus anciennes ayant pu établir des pratiques d'optimisation fiscale complexes, de même que les entreprises des pays pauvres face à celles des pays riches. Et on voudrait nous faire croire qu'il s'agit de mesures favorables aux PME ?! »*

Attac Suisse s'engage pour une politique fiscale au service de la majorité de la population. Pour cela, les impôts progressifs doivent être renforcés. Nous sommes favorables à la diminution de la TVA antisociale et à son remplacement par une augmentation des impôts progressifs sur le revenu, la fortune et les gains en capital. Attac exige en outre la fin de l'absurde dumping fiscal intercantonal et international. Il faut que les pratiques des paradis fiscaux cessent. Seules ces mesures permettront la réalisation d'un Etat social durable et le développement des pays du sud.

Pour plus d'informations :
Roman Kuenzler, Attac Suisse,
Tél. 079 595 28 27
ou 022 800 10 40

Consultez également le blog
d'attac : <http://steuergerechtigkeit.wordpress.com/>

>>> Politique fiscale pour une régression sociale annoncée >>>

Le jeudi 26 septembre s'est tenue à Pôle Sud à Lausanne une conférence-débat donnée par Sébastien Guex [1] sur la politique fiscale suisse. Baisse des impôts, flat tax (impôt à taux unique) et secret bancaire sont les enjeux sur lesquels se sont arrêtées quelques 50 personnes. Pour celles et ceux qui sont préoccupés par la croissance des inégalités sociales, la fiscalité s'impose comme un sujet incontournable.

Attac se mobilise actuellement contre la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises sur laquelle le peuple suisse sera amené à se prononcer le 28 février prochain (voir Angle d'Attac No. 41 et 44). Une mise en perspective de 20 ans de politique fiscale permet de replacer le contexte dans lequel cette loi est élaborée. Elle apparaît comme l'un des rouages d'un programme politique plus large visant le démantèlement du système d'assurances sociales fondé sur le principe de solidarité. Les chiffres sur la fiscalité présentés par Sébastien Guex apportent de la robustesse à ses analyses et permettent de prendre la juste mesure des conséquences à venir pour les personnes les plus fragilisées de notre petit paradis...

Le prix des cadeaux

En l'espace de vingt ans, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres s'est indéniablement accru en Suisse. Pour ne citer qu'un exemple, entre 1989 et 2006, le nombre de milliardaires est passé de 17 à 116, alors que, parallèlement, le nombre de personnes n'ayant pas le revenu minimum d'existence (1'700.- CHF / mois) s'est accru de 400'000 à 600'000. Cette redistribution des richesses du bas vers le haut est le fait de la politique financière menée par le patronat et les partis qui lui sont liés (UDC, radicaux, démocrates-chrétiens). L'octroi de cadeaux fiscaux, la remise en cause de la progressivité de l'impôt et le secret bancaire sont trois des ingréd-

ients qui alimentent la logique d'une politique financière injuste.

Durant ces vingt dernières années, l'assiette des recettes fiscales s'est vue délestée du montant des cadeaux octroyés aux plus riches. Quelques chiffres permettent de prendre la mesure de ce qui, aujourd'hui, est une des causes des déficits publics. Les deux tableaux suivants présentent les variations de l'impôt sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés survenues entre 1985 et 2006.

Variation de l'impôt sur le revenu entre 1985 et 2006 :

Revenu	Variation
R < 5000.-/mois	+10%
R = 30000.-/mois	-10%
R > 80000.-/mois	-23%

Variation de l'impôt sur les bénéfices des sociétés entre 1985 et 2006 :

	S.A.	Holding
Genève	-22%	-50%
Berne	-28%	-60%
Zoug		-90%
Zurich	-34%	

A cela il faut ajouter que l'impôt sur la fortune pour les personnes ayant une fortune de plus de 5 millions a diminué de 15%.

Les caisses sont vides ! Pas de choix ?

Sébastien Guex estime que, durant cette période, la baisse d'impôts a privé la seule Confédération de 3.5 milliards par an. Ces cadeaux fiscaux favorisent les revenus du capital au détriment des revenus du travail. En outre, ils amoindrissent les recettes publiques de façon à créer un climat favorable au démantèlement du système d'assurances sociales. S'attaquer frontalement aux acquis sociaux n'est idéologiquement pas possible ; il est bien plus subtil d'essayer de convaincre les salarié-e-s qu'il n'y a pas d'autre choix que d'accepter les plans

d'austérité. Le consentement ainsi obtenu par les salarié-e-s à revenus bas ou moyen va pourtant à l'encontre de leurs intérêts. Cette politique des caisses vides semble avoir porté ses fruits lors de la 5e révision de l'assurance invalidité. En effet, 70% de celles et ceux qui ont voté en faveur motivaient leur choix par le fait que, à leurs yeux, la dette accumulée des finances publiques l'exigeait.

Lorsque les Suisse-sse-s ne sont pas convaincus par la politique financière qu'on leur propose, les dirigeants agissent selon la célèbre phrase de Bertolt Brecht : « *lorsque le peuple les désavoue, ce n'est pas eux qu'il faut changer, mais le peuple* » cite Guex. Lors de la votation fédérale du 16 mai 2004, ils se sont clairement exprimés contre le « paquet fiscal », à un pourcentage de 66%. Or, entre 2005 et 2006, radicaux, démocrates-chrétiens et UDC ont réussi à faire passer aux Chambres fédérales le fameux « paquet fiscal » qui, aujourd'hui, est largement entré en vigueur (droit de timbres, allègement de l'impôt fédéral direct, diminution des impôts pour les propriétaires immobiliers, etc.)

Alors que les cris d'alarme des partis bourgeois et des médias s'accroissent pour exhiber la succession de déficits, justifiant les plans d'austérité, leur grâce vis-à-vis des plus fortunés fragilise les hôpitaux publics, l'éducation, les crèches, l'assurance invalidité, l'assurance vieillesse et les conditions de travail. Les cadeaux fiscaux ne sont qu'un volet de cette politique financière. La remise en cause de l'impôt progressif, seul susceptible de porter un projet de justice sociale, et le maintien du secret bancaire en sont deux autres. La flat tax ou « impôt à taux unique », que le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a proposé d'introduire, est un exemple criant du mépris des partis bourgeois pour les acquis sociaux. Depuis 1850, les salarié-e-s se sont battus pour la progressivité de l'impôt et c'est ce principe

que la flat tax vise à détruire. Il s'agit là d'une régression sociale fantastique qui entrainera, selon l'historien, un développement de la pauvreté en Suisse tout aussi fantastique. Quant au secret bancaire, il est inscrit dans la loi sur les banques. Deux enquêtes récentes portant sur la « morale fiscale dans le monde » [2] place la Suisse au 60ème rang sur 80 derrière la Colombie, le Nigeria, l'Albanie et l'Italie. Cette culture de la fraude ampute les recettes fiscales d'un montant de 15 milliards de francs par an, selon les estimations de Sébastien Guex. Imaginons que, même si l'historien s'était trompé de moitié, on obtiendrait un montant de 7 milliards par an sur 15 ans, soit 105 milliards qui se seraient volatilisés. Le transfert de la charge fiscale du haut vers le bas opère une fois de plus dans ces cas de figure.

La fiscalité suisse est un sujet complexe qui rebute plus d'une personne. Pourtant, elle est au cœur de ce qui fait les conditions de vie de toutes et tous. La manière dont elle est façonnée aujourd'hui l'est sans aucun doute au détriment des classes à revenus modestes et moyens. Pour mieux cerner ce qu'est la fiscalité, à quoi elle sert et quels sont les mécanismes qui opèrent aujourd'hui au niveau suisse, comme au niveau international, attac a voulu donner un outil pédagogique à tout un chacun, en produisant le documentaire de 36 minutes « Permis d'évader », réalisé par Vania Jaikin (DVD qui sera prochainement mis en vente sur notre boutique du site attac suisse).

Notes :

[1] Historien spécialiste des finances publiques et professeur à l'Université de Lausanne

[2] KIRCHGÄSSNER Gebhard, Direkte Demokratie, Steuermoral und Steuerhinterziehung : Erfahrungen aus der Schweiz, Perspektiven der Wirtschaftspolitik, vol. 8, 2007, pp. 38-64.

>>> IMPRESSUM >>>

Édité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'000 exemplaires

ABONNEMENT (pour non-membres)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse,
rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en
mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Joëlle Amara, Dario Chiardonna (UNIA), Maurizio Coppola,
Ounsi El Daïf, Geneviève Hentsch, Isabelle Lucas, Alessandro
Pelizzari, Michel Pellaton, Florence Proton, Sabrina Scardua,
Béatrice Schmid, Jane Seligman, Alessandro Vinciarelli, Ju-
liana Zermatten.

PROCHAINE PARUTION : DÉCEMBRE 07

> TRADUCTIONS >

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous
pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordi-
trad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.
org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

> COURRIER DES LECTEURS/LECTRICES >

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :
Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

> INTERNET >

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en
ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC, co-
lonne de droite.

> ADRESSES >

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: Case postale 21, 2035 Corcelles
neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienna@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>> Peut-on privatiser l'eau en Suisse ? >>>

Conférence-débat à Lausanne

A l'OMC, autant qu'au sein de l'UE, des accords internationaux visent à libéraliser les services publics (télécom, gaz, électricité, etc.). Dans plusieurs pays, la gestion de l'eau a été confiée à des multinationales (comme Suez ou Veolia), avec des conséquences souvent dramatiques. Face à l'idéologie néolibérale qui prône les vertus de la concurrence et du libre-marché, un mouvement citoyen mondial - auquel attac participe - s'est mis en place pour défendre le droit à l'eau et le caractère public de la gestion de l'eau.

Comment se positionne la Suisse face à cette question épineuse ? Comment fonctionnent les systèmes de distribution d'eau en Suisse, et quelles marges de manœuvre offrent les législations en la matière ? Y a-t-il des secteurs de

l'eau qui sont déjà partiellement libéralisés ? Y a-t-il des signes avant-coureurs ou des éléments qui préparent une privatisation totale de l'eau en Suisse ? Quels sont les lobbyings et les forces politiques favorables à une libéralisation du marché de l'eau ? Quel rôle jouent les mouvements sociaux dans ce domaine ?

Nous vous proposons de faire un état des lieux avec :

Henri Burnier, ancien président de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE)

Gilles Labarthes, ethnologue et journaliste, cofondateur de l'agence de presse indépendante DATAS.

Le mercredi 14 novembre 2007 à 20h, au Buffet de la gare de Lausanne (Grand Salon). Entrée libre.

Forum social mondial



Le 26 janvier 2008, un nouveau FSM aura lieu. L'idée de cette année est de décentraliser le forum, pour que des actions symboliques soient organisées dans chaque pays. A Zurich, l'Autre Davos thématise « La crise du capitalisme ». Un autre monde est possible et il est déjà en construction.

>>> Quels défis

pour les mouvements altermondialistes ? >>>

Le 9 octobre, Chico Whitaker était à Fribourg pour une conférence avec le titre « Globalisation et altermondialisme : un défi pour la solidarité Nord-Sud ? ». En collaboration avec E-CHANGER et d'autres organisations, la soirée a amené environs 90 intéressé-e-s à la conférence.

Quand Francis Fukuyama, après la dissolution de l'URSS, a publié son livre « La fin de l'histoire », on ne pensait pas qu'une nouvelle dichotomie politique pouvait se former et constituer ainsi un nouvel ordre social. Cependant, les années nonante sont marquées par une montée de la politique néolibérale, qui domine et détermine le monde encore aujourd'hui. Les personnes sont emprisonnées dans cet engrenage absurde, dont le but ultime est le profit. Cette situation a aggravé les conditions de vie dans le Sud et élargi les inégalités entre Nord et Sud, tout comme entre citoyens d'un même pays. Les protestations contre les accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de 1999 à Seattle marquent le moment qui confirme que la fin de l'histoire n'est pas encore arrivée. Depuis cette révolte contre le système néolibéral, une nouvelle manière de penser s'est développée : le mouvement altermondialiste a vu sa naissance.

La création du Forum social mondial (FSM), en 2001, s'inscrit dans cette nouvelle façon de penser l'ordre actuel : il vise un échange d'idées entre différents mouvements, à dépasser les problèmes dans la lutte contre les dominants et à identifier ainsi des nouvelles stratégies et actions concrètes contre le néolibéralisme. Mais comment sensibiliser les gens aux difficultés du système contemporain ? Face à cette question, que les spectateurs ont posé à plusieurs reprises, Chico Whitaker identifie trois stratégies : le changement personnel, l'idée fixe et l'identification de problè-

mes qui touchent directement le plus grand nombre possible de personnes.

La stratégie du changement personnel est accessible à tout le monde et concerne beaucoup d'aspects de notre vie qui peuvent paraître mineurs, mais qui cachent en effet un potentiel de changement pour la société toute entière. L'utilisation du vélo à la place de la voiture, des achats responsables qui tiennent compte du processus de production (conditions de travail, responsabilité sociale des producteurs, etc.) et, plus en général, l'orientation de toutes nos actions quotidiennes envers une société plus équitable peuvent déterminer des changements significatifs. Si cela peut paraître simple et même un peu naïf, il faut quand même penser à combien de personnes se cachent derrière un « Je ne peux rien faire » pour accepter de facto l'ordre néolibéral. Des changements d'une si simple application ne laissent plus d'espace aux excuses et peuvent en plus être le début d'un chemin qui mène à une plus grande prise de conscience.

La stratégie de l'idée fixe s'adresse en particulier aux militant-e-s, et ce n'est au fond qu'une simple application du bon sens, telle-ment simple qu'on finit souvent pour l'oublier : il faut se concentrer sur un objectif précis (l'idée fixe) et ne plus l'abandonner jusqu'à ce que on l'ait atteint. Whitaker conseille en particulier de se concentrer sur les aspects fondamentaux du système contre lequel on se bat. On peut penser en particulier à la Taxe Tobin, qui est à la base de la création d'attac : son application serait un coup très sérieux à la finance internationale, qui fait de la liberté de circulation des capitaux un de ses points de force. Pourtant, attac a élargi énormément le spectre de ses activités, jusqu'à perdre de vue cet objectif originaire, ce qui constitue certainement un enrichissement mais aussi un risque grave de dispersion.

La troisième stratégie est l'identification des problèmes qui touchent le plus directement possible ceux que l'on vise à mobiliser. Elle semble s'adresser surtout à ceux qui, individus ou organisations, jouent un rôle de référence pour le reste de la société, même si n'importe qui a le devoir et la possibilité de le faire : il s'agit de montrer comment ce système néolibéral, qui semble être si loin de notre vie quotidienne, est pourtant une menace réelle et effective. Ce n'est qu'en étant conscient que l'on se mobilise contre une menace, comme il s'est passé en Argentine contre le FMI ou en France contre ladite Constitution Européenne. Dans cette optique, Chico Whitaker voit dans la problématique du climat une question qui touche tout le monde et l'assignation du prix Nobel pour la paix à Al Gore et à l'Agence des Nations Unies pour le changement climatique semble le confirmer. Si la précarité, l'exclusion, les problèmes des terres, etc. ne touchent qu'une couche spécifique de notre société, malheureusement la plus faible et donc la moins capable de réaction, les changements climatiques, avec leurs effets collatéraux, affecteront la vie de nous tous si nous ne commençons pas à agir maintenant. Il s'agit donc d'un levier puissant pour espérer de changer le monde. Le FSM de 2009 suit donc cette idée : il aura lieu à Belém, dans la forêt amazonienne brésilienne, pour mettre au centre de la discussion d'une part la problématique du climat, d'autre part les problèmes liés aux communautés indigènes qui se voient usurper leurs terres.

C'est donc avec trois suggestions si simples, et pourtant si sages, que Chico Whitaker a partagé l'expérience de toute une vie d'engagement avec ses spectateurs. Toutefois, la conférence n'a pas été qu'une paisible passerelle pour un personnage très connu, et Chico Whitaker a dû faire face à différentes critiques : quelle fonction peut avoir



Francisco «Chico» Whitaker

Né en 1931 au Brésil, architecte de formation, il a été secrétaire exécutif de la commission Justice et Paix de la Conférence des évêques du Brésil. Il est surtout connu comme l'un des fondateurs du Forum social mondial (FSM), à Porto Alegre. Il est membre du secrétariat international du FSM où il représente l'épiscopat brésilien.

Chico Whitaker a reçu en 2006 le Right Livelihood Award, appelé en français le « Prix Nobel Alternatif ».

Publication récente : *Changer le monde, [nouveau] mode d'emploi* Ed. de l'Atelier, 2006

(Source: Wikipedia)

un FSM dans un système corrompu comme aujourd'hui ? Est-ce qu'une campagne 0.7% d'aide au développement ne légitime-t-elle pas les inégalités Nord-Sud ? Ne devrions-nous pas commencer à moins voler aux pays du Sud pour leur permettre un vrai changement ? Bref, comme Walden Bello l'a déjà proposé : est-ce que le FSM ne doit pas laisser la place aux mouvements pour les actions concrètes ? Pour Chico Whitaker, la réponse est claire : le FSM constitue par excellence l'espace de réflexion des mouvements altermondialistes et ne doit en aucun cas être dissous, car il reste indispensable pour l'échange d'expériences de mouvements d'une vaste diversité.

>>> Annonces diverses >>>

Graphiste pour le site d'attac suisse

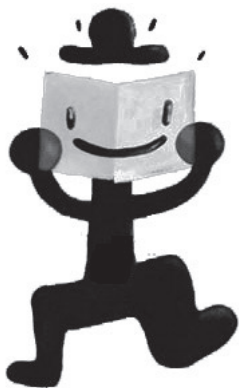
Chères et chers ami-e-s,
Nous sommes sur le point de retravailler le site internet d'attac suisse (www.suisse.attac.org). Après quelques années de loyaux services, il a en effet besoin d'un petit rafraîchissement... et d'y ajouter les caractéristiques du web 2.0.

Nous cherchons donc un/une graphiste/info-graphiste disposé-e à passer quelques heures sur une nouvelle présentation du site. De notre côté, nous assurons le côté technique (feuilles de style, php, etc...). Un dédommagement est possible, si désiré. Nous attendons vos enthousiastes propositions d'aide en réponse à cet email ou n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'info.

Cordialement,
Alexandre et Raphaël
Contact: alexandre@attac.org

Librairie d'attac suisse

Pour de la lecture intéressante, militante, spécialisée ou pas, mais toujours informée, rendez-vous sur la librairie en ligne d'attac suisse : suisse.attac.org/boutique/



Emprunt de films chez attac genève

Il est désormais possible pour les membres d'attac d'emprunter gratuitement des films produits ou conseillés par attac. Plus d'une trentaine de films sont disponibles au local d'attac à Genève. Veuillez consulter le site www.local.attac.org/geneve



Mise au concours du poste du/de la comptable d'attac suisse

Cahier des charges

Taux d'occupation : 10%

Activités :

Gestion de la comptabilité d'attac suisse
Paiements et encaissements
Paiement des salaires et des charges sociales
Centralisation des cotisations et redistribution aux sections
Centralisation des factures réparties entre sections, notamment pour Angles d'attac
Prélèvements mensuels LSV et Débit Direct sur les comptes des membres donateurs
Tenue des comptes
Gestion du fichier des membres centralisé
Tenue à jour du fichier des membres (cotisations, dons, changements d'adresse)
Suivi des retours de courrier d'Angles d'attac

Qualités requises :

Notions de base de comptabilité
Aisance dans l'utilisation d'un programme de comptabilité et d'excel
Bonne organisation
Possibilité de pouvoir téléphoner occasionnellement aux heures de bureau.

Le travail de comptable peut être réalisé à domicile, à condition de bien gérer les contacts par email. Il permet une certaine souplesse dans l'organisation du temps de travail et est donc idéal pour un-e étudiant-e. Il y a bien sûr des périodes beaucoup plus chargées que d'autres (encaissement des cotisations et bouclage des comptes en particulier). Le poste est payé à 10%, mais il faut compter travailler l'équivalent de 15-20%, selon les périodes.

Attac suisse dispose du logiciel ClubMaker de C-Channel qui intègre la comptabilité, le fichier des membres, la facturation et les paiements, permettant ainsi d'automatiser certaines tâches.

Sorti cet été :

Nom d'un p'tit prédateur ! L'art clownesque mis au service de la critique altermondialiste

En 2004, attac vaud (Suisse) a publié un ouvrage intitulé «Attac contre l'Empire Nestlé» (cf <http://suisse.attac.org/Un-livre-attac-contre-l-empire>). Cette analyse inédite des dessous de la multinationale veveysanne a rencontré un vif succès. Yamilé Arsenijevic et Jean-Marc Rubat du Merac, comédiens et membres d'attac, s'en sont inspirés pour monter un spectacle de clowns, avec lequel ils tournent depuis 2004 aux quatre coins de la Suisse romande et en France voisine. Cette pièce absurde et tragi-comique, qui met en scène la multinationale à travers les aventures de Bomboline et de Capsule, ne laisse jamais le public indifférent. Chaque spectacle est suivi d'un débat animé par attac vaud et provoque souvent de vives discussions. attac vaud a décidé de créer un document audio-visuel accompagné d'un support d'explications complémentaires, pour faire connaître à un large public ce spectacle drôle et réjouissant et la critique qu'il contient. Le projet a vu le jour grâce à l'engagement d'Olivier Frey, réalisateur et membre d'attac. Le groupe «Mondialisation et Multinationales» d'attac vaud nous livre ici un commentaire détaillé des trois sketches.

Commander le DVD : http://www.suisse.attac.org/boutique/product_info.php?cPath=35&products_id=112

